

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 MAI 2023

N° VILLE_2023DL067

Date de convocation : 19 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : MARCHÉ PUBLIC - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - PÔLE FUNÉRAIRE PUBLIC - AVENANT - MODIFICATION DES TARIFS

L'an deux mille vingt trois, le vingt cinq mai à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Laurence MOULIN, Eddie BREVALLE, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Claude COLIN, Christiane PUTHOD, Souade KACI, Michel MALTRAIT, Nathalie RENE, Alain LEGRAS, Saliha MAKHLOUF-MEDJGAL, Yves MONTANGERAND, Christine NONY, Christophe MALMAZET, Nathalie PUVILLAND, Vivien GATCHUESI FEQUENG, Aurélie VILLENEUVE, Henry DUARTE, Mylène ROUCHOUSE - POUGET, Alexandre DIOT, Benoit ERACLAS, Sandra GAUSSUIN-PISKULA, Guillaume BOUCHARLAT

Excusés / pouvoirs : Dominique BABE (donne pouvoir à Souade KACI), Eric MAILLET (donne pouvoir à François DARTIGUES), Marie THIOLAS (donne pouvoir à Henry DUARTE), Lilian MORINON (donne pouvoir à Sandra GAUSSUIN-PISKULA), Ghislaine ARCARO (donne pouvoir à Benoit ERACLAS)

Excusés / absents : Sylvie DOMER, Thierry HAON, François DARTIGUES, Pascal CAZZANIGA

Secrétaires de séance : François DARTIGUES, Benoit ERACLAS

Rapporteur : Alain LEGRAS

VU la délibération n° VILLE_2017DL117 du 16 novembre 2017 par laquelle le conseil municipal a approuvé la convention de délégation de service public pour la gestion du funérarium dévolue au Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon,

VU la délibération N° VILLE_2021DL007 en date du 28 janvier 2021 approuvant les nouveaux tarifs révisés du Pôle Funéraire Public à compter du 1er janvier 2021,

VU la délibération N° VILLE_2021DL114 en date du 7 octobre 2021 créant et modifiant certains tarifs du Pôle Funéraire Public au cours de l'année 2021,

VU la délibération n°VILLE_2021DL133 en date du 17 décembre 2022 créant et modifiant certains tarifs du Pôle Funéraire Public pour l'année 2022,

VU la délibération ,n° VILLE_2022DL115 en date du 8 décembre 2022 modifiant les tarifs du Pôle Funéraire Public pour l'année 2023,

VU le relevé de décision du Conseil d'Administration du Pole Funéraire Public du 28 mars 2023,

Il est rappelé au conseil municipal, que lors de la séance du 16 novembre 2017, a été approuvée la convention de délégation de service public pour la gestion de la chambre funéraire et l'exploitation du service extérieur des pompes funèbres à la SPL "Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon".

A chaque fin d'année, le délégataire propose au délégant ses tarifs pour l'année suivante.

En complément, des tarifs peuvent être créés ou modifiés en cours d'année sur proposition du conseil d'administration.

Afin de proposer des tarifs correspondants au mieux aux demandes d'occupation de la chambre Funéraire de Corbas, il est proposé de créer les tarifs du Pôle Funéraire Public de la manière suivante :

- Création d'un forfait 6 jours en case réfrigérée : 325,00€ HT (390,00€ TTC)
- Création d'un forfait 4 jours en salon permanent : 291,67€ HT (350,00€ TTC)
- Création d'un forfait 6 jours en salon permanent : 412,50€ HT (495,00€ TTC)
- Suppression de l'offre de salon temporaire

Ces nouveaux tarifs permettent un taux d'occupation de la chambre funéraire plus important tout en réduisant le coût de sa location pour les familles des défunts.

Les autres tarifs restent inchangés.

Vu l'avis favorable de la commission municipale permanente du 15 mai 2023,

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs révisés du Pôle Funéraire Public, ci-joint ;
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer toutes les pièces, actes, documents et avenants afférents à cette révision.

Adopté à l'unanimité

Les jour, mois, et an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Envoyé en préfecture le 05/06/2023

Reçu en préfecture le 05/06/2023

Publié le



ID : 069-216902734-20230525-VILLE_2023DL067-DE